

Avait, ressuscitant l'espoir au fond des cœurs,
Dans un suprême effort écrasé les vainqueurs!

Et, l'Anglais dans les murs, le Français sous la tente,
Assiégés, assiégeants, s'épuisaient dans l'attente
Des secours si longtemps implorés d'outre-mer.

Tous les matins, Lévis, de son regard amer,
Les yeux rougis, sondait les lointains du grand fleuve.
Murray, de son côté, braquait vers Terre-Neuve
Sa lunette de nuit, qui tremblait dans sa main.
Et l'on se demandait : Qu'advient-il demain ?

Chez les deux combattants l'angoisse prédomine.
Désormais l'ennemi commun, c'est la famine !
Le courage de l'homme a dit son dernier mot ;
Le destin maintenant a la parole : il faut
Que l'aube à l'un ou l'autre apporte l'espérance.
L'aube, est-ce l'Angleterre, ou sera-ce la France ?...
Jamais deux joueurs, l'un devant l'autre accoudé,
N'avaient pâli devant un pareil coup de dé...
Terrible incertitude ! anxiété profonde !
La voile à l'horizon, c'est la moitié du monde !

Une voile ! une voile ! a-t-on crié là-bas ;
Et, minés par la faim, brisés par les combats,
Transis, déguenillés, vaincus de la souffrance,
Nos soldats n'ont qu'un cri, ce cri sublime : France !

Doute affreux ! Incliné sous ses huniers géants,
Un navire doublait la pointe d'Orléans :
De quel côté, mon Dieu ! va pencher la balance ?
Maintenant les deux camps haletaient en silence ;
Et puis, comme ils étaient poignants, accélérés,
Les battements de cœur de ces désespérés !
La pâleur de la mort glaçait tous les visages ;
Les minutes étaient longues comme des âges !

Enfin, le lourd trois-mâts, toutes voiles dehors,
Et démasquant soudain ses trois rangs de sabords,
Vaisseau fatal sur qui l'ombre du destin plane,
Sous les canons du fort pare à se mettre en panne.
Nul étendard ne flotte à son mât d'artimon !
Est-il contre ou pour nous ?... Est-il ange ou démon ?...
On ne respirait plus. Lévis, la mort dans l'âme,
Attendait, calme et froid, le dénouement du drame.

Tout à coup, du vaisseau qui présente son flanc,
Un éclair a jailli dans un nuage blanc :
C'est un coup de canon. L'âpre voix de la poudre
Répercutée au loin comme un éclat de foudre,
Va se perdre, sinistre, au fond des bois épais ;
Et les guerriers saxons du haut des parapets,
Et les soldats français penchés sur les falaises,
Virent monter au vent... les trois couleurs anglaises !

Le sort avait parlé ! Notre astre s'éclipsait ;
L'exil cruel, sans fin, d'un peuple commençait.

Un roi sans cœur, jouet d'une femme lubrique,
Pour défendre la France, et sauver l'Amérique,
N'avait pas même su — le lâche libertain ! —
Dépêcher vers nos bords le trainard du destin !

ENVOI

Hier, en relisant cette navrante page,
Déjà par plus d'un siècle effacée à demi,
Je vous nommais, monsieur ; car, après ce naufrage,
Le premier des Français que revit notre plage,
Ce fut vous, ô mon vieil ami !

Cinquante ans vous avez vécu notre existence,
D'exemples nous donnant tout ce qu'on peut donner :
Merci ! Si, de ces jours de deuil et de souffrance,
Notre amour avait pu tenir compte à la France,
Vous nous auriez fait pardonner !

LOUIS FRÉCHETTE.

Dans notre prochain numéro nous publierons la réponse que M. le docteur Picault a faite à la santé qui lui a été portée au banquet de samedi.

LA PEINE DE MORT

On a beaucoup écrit pour et contre la peine de mort, mais nul écrivain n'a fait un plus éloquent plaidoyer en faveur de l'abolition, que celui que Victor Hugo écrivait durant son exil à Guernesey. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux ce chef-d'œuvre, non pas pour les idées qui y sont exprimées, mais pour sa valeur littéraire.

PEUPLE DE GUERNESY

C'est un proscrit qui vient à vous.
C'est un proscrit qui vient vous parler pour un condamné. L'homme qui est dans l'exil tend la main à l'homme qui est dans le sépulcre. Ne le trouvez pas mauvais et écoutez-moi.

Le mardi 18 octobre 1853, à Guernesey, un homme, John Charles Tapner, est entré la nuit chez une femme, M^{me} Sanjon, et l'a tuée ; puis il l'a volée, et il a mis le feu au cadavre et à la maison, espérant que le premier forfait s'en irait dans la fumée du second. Il s'est trompé. Les crimes ne sont pas complaisants, et l'incendie a refusé de cacher l'assassinat. La Providence n'est pas une receleuse ; elle a livré le meurtrier.

Le procès fait à Tapner a jeté un jour hideux sur plusieurs autres crimes. Depuis un certain temps, des

maines, tout de suite disparues, avaient mis le feu à diverses maisons dans l'île ; les présomptions se sont fixées sur Tapner, et il a paru vraisemblable que tous les précédents incendies se résumaient dans le sanglant incendiaire du 18 octobre.

Cet homme a été jugé ; jugé avec une impartialité et un scrupule qui honorent votre libre et intègre magistrature. Treize audiences ont été employées à l'examen des faits et à la formation lente de la conviction des juges. Le 3 janvier, l'arrêt a été rendu à l'unanimité ; et, à neuf heures du soir, en audience publique et solennelle, votre honorable Chef Magistrat, le bailli de Guernesey, d'une voix brisée et éteinte, tremblant d'une émotion dont je le glorifie, a déclaré à l'accusé que " la loi punissait de mort le meurtre," il devait, lui, John-Charles Tapner, se préparer à mourir, qu'il serait pendu le 3 février prochain, sur le lieu même de son crime ; et que là où il avait tué, il serait tué.

Ainsi, à ce moment même où nous sommes, il y a au milieu de vous, au milieu de nous, habitant de cet archipel, un homme qui, dans cet avenir plein d'heures obscures pour tous les autres hommes, voit distinctement sa dernière heure ; dans cet instant, dans cette minute où nous respirons librement, où nous allons et venons, où nous parlons et sourions, il y a, à quelques pas de nous, et le cœur se serre en y songeant, il y a dans une geôle, sur un grabat de prison, un homme, un misérable homme frissonnant, qui vit l'œil fixé sur un jour de ce mois, sur le 3 février, spectre qui grandit et qui approche. Le 3 février, marqué pour nous tous comme tous les autres jours qui nous attendent, ne montre qu'à cet homme son visage, la face sinistre de la mort.

Guernesais, Tapner est condamné à mort ; en présence du texte des codes, votre magistrature a fait son devoir : elle a rempli, pour me servir des propres termes du Chef Magistrat, " son obligation ; " mais prenez garde. Ceci est le talion. Tu as tué, tu seras tué. Devant la loi humaine, c'est juste ; devant la loi divine, c'est redoutable.

Peuple de Guernesey, rien n'est petit quand il s'agit de l'inviolabilité humaine. Le monde civilisé nous demande la vie de cet homme.

Qui suis-je ? rien. Mais, a-t-on besoin d'être quelque chose pour supplier ? est-il nécessaire d'être grand pour crier grâce ? Hommes des îles de la Manche, nous, proscrits de France, nous vivons au milieu de vous, nous vous aimons. Nous voyons vos voiles passer à l'horizon dans les crépuscules des tempêtes, et nous vous envoyons nos bénédictions et nos prières. Nous sommes vos frères. Nous vous estimons, nous vous honorons ; nous vénérons en vous le travail, le courage, les nuits passées à la mer pour nourrir la femme et les enfants, les mains calleuses du matelot, le front hâlé du laboureur, la France dont nous sommes les fils et dont vous êtes les petits-fils, l'Angleterre dont vous êtes les citoyens et dont nous sommes les hôtes.

Permettez-nous donc de vous adresser la parole, puisque nous sommes assis à votre foyer, et de vous payer votre hospitalité en coopération cordiale. Permettez-nous de nous attrister de tout ce qui pourrait assombrir votre doux pays.

Le plongeur se précipite au fond de la mer et rapporte une poignée de gravier. Nous autres, nous sommes les souffrants, nous sommes les éprouvés, c'est-à-dire les penseurs ; les rêveurs si vous voulez. Nous plongeons au fond des choses, nous tâchons de toucher Dieu, et nous rapportons une poignée de vérités.

La première des vérités, la voici : tu ne tueras pas. Et cette parole est absolue ; elle a été dite pour la loi aussi bien que pour l'individu.

Guernesais, écoutez ceci :

Il y a une divinité terrible, tragique, exécrable, païenne. Cette divinité s'appelait Moloch chez les Hébreux, et Teutatès chez les Celtes ; elle s'appelle à présent la peine de mort. Elle avait autrefois pour pontife dans l'Orient le Mage, et dans l'Occident le Druides ; son prêtre, aujourd'hui, c'est le bourreau. Le meurtre légal a remplacé le meurtre sacré. Jadis elle a rempli votre île de sacrifices humains ; et elle en a laissé partout les monuments, toutes ces pierres lugubres où la rouille des siècles a effacé la rouille du sang, qu'on rencontre à demi ensevelies dans l'herbe, au sommet de vos collines, et sur lesquelles la ronce siffle au vent du soir. Aujourd'hui, en cette année dont elle épouvante l'aurore, l'idole monstrueuse reparait parmi vous ; elle vous somme de lui obéir ; elle vous convoque à jour fixe pour la célébration de son mystère ; et, comme autrefois, elle réclame de vous, de vous qui avez lu l'Evangile, de vous qui avez l'œil fixé sur le calvaire, elle réclame un sacrifice humain ! lui obéirez-vous ? reviendrez-vous païens le 3 février 1854 pendant deux heures ? pour tuer un homme ! païens pour perdre une âme ! païens pour mutiler la destinée du criminel en lui retranchant le temps du repentir ! ferez-vous cela ? serait-ce là le progrès ? où en sont les hommes si le sacrifice humain est encore possible ? adore-t-on encore à Guernesey l'idole, la vieille idole du passé, qui tue en face de Dieu qui crée ? à quoi bon lui avoir ôté le peulven si c'est pour lui rendre la potence ?

Quoi ! commuer une peine, laisser à un coupable la chance du remords et de la réconciliation, substituer au sacrifice humain l'expiation intelligente, ne pas tuer un homme, cela est-il donc si malaisé ? le navire est-il donc si en détresse qu'un homme y soit de trop ? un criminel repentant pèse-t-il donc tant à la société humaine qu'il faille se hâter de jeter par-dessus le bord, dans l'ombre de l'abîme, cette créature de Dieu !

Guernesais ! la peine de mort recule aujourd'hui partout et perd chaque jour du terrain ; elle s'en va devant le sentiment humain. En 1830, la Chambre des Députés de France en réclamait l'abolition par acclamation ; la Constituante de Francfort l'a rayée des Codes en 1848 ; la Constituante de Rome l'a supprimée en 1849 ; notre Constituante de Paris ne l'a maintenue qu'à une majorité imperceptible ; je dis plus, la Toscane, qui est catholique, l'a abolie ; la Russie, qui est barbare, l'a abolie ; Otahiti, qui est sauvage, l'a abolie. Il semble que les ténèbres elles-mêmes n'en veulent plus. Est-ce que vous en voulez, vous, hommes de ce bon pays ?

Il dépend de vous que la peine de mort soit abolie de fait à Guernesey ; il dépend de vous qu'un homme ne soit pas " pendu jusqu'à ce que mort s'en suive ; " il dépend de vous que ce spectacle effroyable, qui laisserait une tache noire sur votre beau ciel, ne vous soit pas donné.

Sauver cette vie, sauver cette âme, vous le pouvez, cela dépend de vous.

Votre constitution libre met à votre disposition tous les moyens d'accomplir cette œuvre religieuse et sainte. Agitez pacifiquement l'opinion et les consciences. L'île entière peut, je dis plus, doit intervenir. Les femmes doivent presser les maris, les enfants attendrir les pères, les hommes signer des requêtes et des pétitions. Adressez-vous à vos gouvernants et à vos magistrats dans les limites de la loi. Réclamez le sursis, réclamez la grâce, réclamez la commutation de peine. Vous l'obtiendrez.

Levez-vous ! Hâtez-vous ! Ne perdez pas un jour, ne perdez pas une heure, ne perdez pas un instant. Que ce fatal 3 février vous soit sans cesse présent. Que toute l'île compte les minutes comme cet homme !

Songez-y bien, depuis que cette sentence de mort est prononcée, le bruit que vous entendez maintenant dans toutes vos horloges, c'est le battement du cœur de ce misérable.

Un précédent est-il nécessaire ? en voici un :

En 1851, un homme, à Jersey, tua un autre homme. Un nommé Jacques Fouquet tira un coup de fusil à un nommé Derbyshire. Jacques Fouquet fut déclaré coupable successivement par les deux jurys. Le 27 août 1851, la Cour le condamna à mort. Devant l'imminence d'une exécution capitale, l'île s'émut. Un grand meeting eut lieu ; seize cents personnes y assistèrent. Des Français y parlèrent aux applaudissements du généreux peuple jersiais. Une pétition fut signée. Le 25 septembre, la grâce de Fouquet arriva.

Ce qu'a fait Jersey, Guernesey peut le faire. Ce que Jersey a obtenu, Guernesey l'obtiendra.

Dira-t-on qu'ici, dans ce sombre guet-apens du 18 octobre, la mort semble justice ? que le crime de Tapner est bien grand ?

Plus le crime est grand, plus le temps doit être mesuré long au repentir.

Quoi ! une femme aura été assassinée, lâchement tuée, lâchement ! une maison aura été pillée, violée, incendiée, un meurtre aura été accompli et autour de ce meurtre on croira entrevoir une foule d'autres actions perverses, un attentat aura été commis, je me trompe, plusieurs attentats qui exigeraient une longue et solennelle réparation, le châtement accompagné de la réflexion, le rachat du mal par la pénitence, l'agenouillement du criminel sous le crime et du condamné sous la peine, toute une vie de douleur et de purification ; et parce qu'un matin, à un jour précis, le 3 février, en quelques minutes, un poteau aura été enfoncé dans la terre, parce qu'une corde aura serré le cou d'un homme, parce qu'une âme se sera enfuie d'un corps misérable avec le hurlement du damné, tout sera bien !

Brièveté chétive de la justice humaine !

Oh ! nous sommes le dix-neuvième siècle ; nous sommes le peuple nouveau ; nous sommes le peuple pensif, sérieux, libre, intelligent, travailleur, souverain ; nous sommes le meilleur âge de l'humanité, l'époque du progrès, d'art, de science, d'amour, d'espérance, de fraternité ; échafauds ! qu'est-ce que vous voulez ? O machines monstrueuses de la mort, hideuses charpentes du néant, apparitions du passé, toi qui tiens à deux bras ton couperet triangulaire, toi qui secoue un squelette au bout d'une corde, de quel droit réparaissez-vous en plein midi, en plein soleil, en plein dix-neuvième siècle, en pleine vie ? Vous êtes des spectres. Vous êtes des choses de la nuit, rentrez dans la nuit. Est-ce que les ténèbres offrent leurs services à la lumière ? Allez-vous en. Pour civiliser l'homme, pour corriger le coupable, pour illuminer la conscience, pour faire germer le repentir dans les insomnies du crime, nous avons mieux que vous ; nous avons la pensée, l'enseignement, l'éducation patiente, l'exemple religieux, la clarté en haut, l'épreuve en bas, l'austérité, le travail, la clémence.